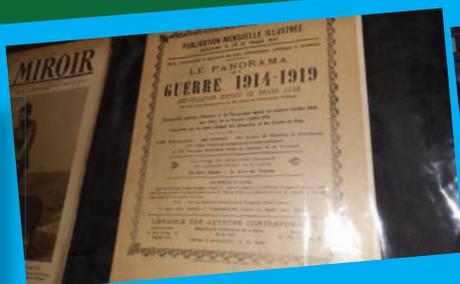
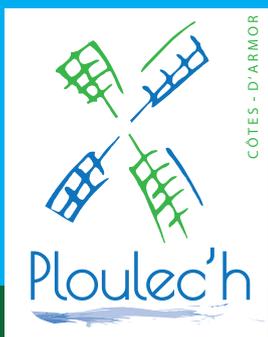


Avec  
**VOUS à Ploulec'h**



**63,3%**

**JEAN-MARIE BOURGOÏN ÉLU MAIRE  
LE SCORE EST SANS APPEL**



**LE DOSSIER : La salle multifonctions**

## Sommaire

### • PLOULEC'H 360°

4/5

### • PLOULEC'H EN ACTION

6/7

- Jean-Marie Bourgoïn à la tête de la commune
- Le marché : pause gourmande le mardi
- À l'école : de la concertation et de la sérénité au programme
- Ploulec'h change de look

### • LE DOSSIER

8/9

- La salle multifonctions

### • AU COEUR DES ASSOS

10/13

- Modélisme
- Comité de jumelage
- Awel Mor
- Cyclo détente
- Tennis club
- Ploulec'h loisirs
- La devise de Cap
- Archers
- Genki Nindokan Trégor
- Pardon Saint Herbot
- La fête du moulin
- Les assos ont la parole

### • LES CONSEILS MUNICIPAUX

14

- Séances du 30 mars au 13 juin 2014 résumées par thèmes

### • PÊLE-MÊLE

15/20

- Coup de projecteur
- La presse en parle...
- Ploulec'h au sein de l'Agglo
- En bref
- Infos pratiques
- En images
- L'agenda

## JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Tél. 02 96 46 10 00 Fax. 02 96 37 14 50  
mairieploulech@wanadoo.fr  
www.mairie-ploulech.fr

Du 1er septembre au 30 juin  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8h30-12h / 13h-17h30  
Vendredi 8h30-12h / 13h-16h30  
Samedi 9h/12h

Du 1er juillet au 31 août  
Lundi, mercredi 8h30-12h / 13h-17h30  
Mardi, jeudi 8h30-12h  
Vendredi 8h30-12h / 13h-16h30

## Le conseil municipal



**Claude VAUDRY**

1<sup>er</sup> adjoint

Finance et personnel  
*Sur rendez vous*



**Jean-Marie BOURGOIN**

Maire

*Sur rendez vous*



**Yannick GAUTIER**

3<sup>ème</sup> adjoint

Urbanisme et travaux, commerce  
*Sur rendez vous*



**Zoé LE LOEUFF**

2<sup>ème</sup> adjoint

Enfance jeunesse et vie scolaire  
*Sur rendez vous*



**Matthieu DUPUIS**

5<sup>ème</sup> adjoint

Sport, culture, communication, vie associative  
*Sur rendez vous*



**Véronique BOËTÉ**

4<sup>ème</sup> adjoint

Vie sociale, solidarité et seniors  
*Sur rendez vous*

N°1 - Juillet 2014

Bulletin de la commune édité par la Mairie de Ploulec'h

Directeur de la publication : Jean-Marie Bourgoïn

Responsable de la publication : Matthieu Dupuis

Rédacteurs : Nadège Porret et Matthieu Dupuis

Ont participé au n°:

Isabelle Lorrain, Sylvain Camus, Zoé Le Loeuff, Olivier Nault

© Conception graphique et mise en page : Matthieu Dupuis

Impression : Roudenn Graphik

Crédits photos : P.Coïc, J-M Boëté et les assos de Ploulec'h

Contact : infocom-mairieploulech@wanadoo.fr

## Edito



Ploulec'hais-es,

L'attente était forte. Le résultat des municipales à Ploulec'h l'a clairement montré. Nous sommes honorés de votre confiance. Elle est source pour nous d'une grande responsabilité accordée et nous impose, en quelque sorte, une obligation de résultats.

Nouvelle équipe : ce qui change.

D'abord, ce bulletin qui se veut plus dynamique, plus démonstratif de la diversité de ce qui se fait sur notre commune.

Ensuite, une nouvelle façon de travailler : nous nous sommes dotés d'une « feuille de route » faite de projets (salle des fêtes, marché, city stade, voirie, commerces...) avec, identifié pour chacun d'eux, un porteur (conseiller municipal) et son référent (adjoint), ainsi qu'une ligne de conduite : la défense des intérêts de notre collectivité et la satisfaction du plus grand nombre de nos concitoyen-ne-s.

Aussi, une opposition qui, nous l'espérons, jouera son rôle positivement.

De plus, une volonté de travailler dans la concertation, ce qui exige la proximité entre citoyen et élu. La démocratie est bien une des sources de la cohésion sociale, et la commune, le lieu du vivre ensemble. N'est-ce pas ce que vous avez exprimé le soir du 23 mars dernier...en nous signifiant votre envie de nous aider !

Enfin, nous allons avoir besoin de vous, de nous serrer les coudes tant les coupes budgétaires de l'État (11 milliards d'euros en moins pour les collectivités territoriales) et la réforme territoriale (suppression des départements, fusion des régions) vont toucher les capacités financières de notre commune et les plus démunis-e-s. Ces décisions vont toujours plus vous/nous éloigner des lieux de décisions (communauté d'agglomération toujours plus grande, région/métropole, Europe).

Les élections européennes, quant à elles, ont montré combien est désemparé le citoyen-électeur, y compris à Ploulec'h. Aussi, pour ce qui est de notre responsabilité, nous restons à votre écoute, dans le dialogue et l'action, avec le seul objectif d'être à vos côtés pour mieux répondre aux besoins de tous les habitant-e-s de notre belle commune.

**Jean-Marie Bourgoïn,**  
**Votre maire**  
**Juillet 2014**



**Sylvain CAMUS**  
*Délégué pour l'énergie, les réseaux et le numérique*



**Thierry LE CALVEZ**  
*Délégué pour l'environnement, le patrimoine et le tourisme*



**Olivier LAVOLLOT**  
*Délégué pour la gestion de la voirie*



**Mireille GUÉNEC**  
*Déléguée pour les lotissements et le commerce*



**Valérie LE DROUMAGUET**



**Brigitte LÉCUYER**



**Martine LETELLIER**



**Olivier NAULET**  
*Délégué pour la construction d'une salle multifonctions*



**Isabelle LORRAIN**  
*Déléguée à la pratique du sport*



**Sonia STÉPHAN**  
*Déléguée à la réalisation d'un city stade*



**Michel DEVALLAN**



**Ghislaine BREVET-BUISSON**



**Jean ROUXEL**

# Ploulec'h 360°

## 23 MARS ANNONCE DES RÉSULTATS

Après l'annonce des résultats par Michel DEVALLAN, Jean-Marie BOURGOIN largement élu, s'est exprimé sur son programme et sa volonté de mener avec son équipe une politique d'ouverture et de dialogue à Ploulec'h.



## 30 MARS ÉLECTION DU MAIRE

Le 30 mars, s'est déroulée la cérémonie d'installation du conseil municipal : Jean-Marie BOURGOIN a été élu maire de Ploulec'h pour six années puis à leur tour les adjoints ont été également désignés.



## 16 AVRIL RENCONTRE ÉLUS/PERSONNEL

Une rencontre s'est tenue à la mairie, entre l'équipe nouvellement élue et l'ensemble des agents communaux. Un temps d'échange qui a permis d'établir les premiers contacts, et pendant lequel chacun a pu se présenter.

### Photo officielle des élus

Au 1er rang : J-M. BOURGOIN, Z. LE LOEUFF, B. LÉCUYER, V. LE DROUMAGUET, M. GUÉNEC, V. BOËTÉ, T. LE CALVEZ  
Au 2ème rang : Y. GAUTIER, G. BREVET-BUISSON, S. CAMUS, C. VAUDRY, O. NAULET  
Au 3ème rang : O. LAVOLLOT, S. STEPHAN, I. LORRAIN et M. DUPUIS.  
*Les membres de l'opposition n'ont pas souhaité participer à la photo officielle des élus*



## 17 JUIN PREMIER MARCHÉ

Les habitants semblaient heureux de pouvoir se retrouver et profiter de ce nouveau rendez-vous. Le niveau de fréquentation a confirmé l'attente au sein de la population.



## 6 JUIN INAUGURATION DE L'EXPOSITION DES 100 ANS DE LA GUERRE 14/18

En présence de nombreuses personnes, Patrick MASSART a présenté l'exposition de la grande guerre et du débarquement, un vrai succès et des moments fort vécus par tous.

## 24 MAI JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Une quinzaine de Ploulec'hois étaient présents à la journée de l'environnement 2014. Cette journée éco-citoyenne, placée sous le signe de la convivialité, a notamment permis la remise en état des sentiers ainsi que le nettoyage des plages avant la saison. Merci aux participants.



## 8 MAI CÉRÉMONIE OFFICIELLE

Jean-Marie BOURGOIN accompagné de conseillers municipaux, de l'association des anciens combattant et des citoyens de la commune se sont réunis place de la mairie afin de commémorer la signature de la victoire du 8 mai 1945, fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.



# Ploulec'h en actions

## Jean-Marie Bourgoin à la tête de la commune

C'est dans une salle des fêtes comble que Michel DEVALLAN a annoncé le résultat des élections, avant de laisser la parole à Jean-Marie BOURGOIN qui a prononcé un 1er discours en tant que nouvel élu. En effet, en rassemblant 63,28 % des voix, Jean-Marie BOURGOIN avec sa liste sans étiquette «Avec vous à Ploulec'h» a été largement élu à la tête de la commune. Michel DEVALLAN, le maire sortant avec sa liste de gauche, a réuni quant à lui 36,71 % des électeurs pour ce scrutin, où le taux de participation était de plus de 74,5 %. Faisant suite à cette victoire, le nouveau Conseil municipal s'est réuni le dimanche 30 mars dans la salle de la mairie avec comme unique ordre du jour, l'élection du maire et des adjoints. Claude VAUDRY, Sylvie LE LOEUFF, Yannick GAUTIER, Véronique BOËTÉ et Matthieu DUPUIS ont été élus adjoints.

Aussitôt élu maire, Jean-Marie BOURGOIN s'est adressé aux élus et à la population venue nombreuse assister à cette passation de pouvoir. On peut noter la présence de Brigitte GOURHANT, nouvellement élue

dans la commune de Ploubezre.

Le maire a tenu à souligner « **On peut se féliciter de la parité de cette nouvelle équipe. On peut, cependant, comprendre l'amertume de l'opposition. Bien sûr, nous allons oeuvrer en fonction des finances locales. Nous sommes aussi conscients que tout ne sera pas réalisé dans les mois qui viennent. Nous veillerons à promouvoir la concertation sur chaque projet ; pour cela, nous reviendrons aussi souvent que nécessaire aux réunions publiques.** »

Depuis, l'équipe municipale est au travail, avec un nouveau mode de fonctionnement, et de nombreuses délégations.

### Les commissions

Elles sont au nombre de 11 : finances, urbanisme, voirie, bâtiments, enfance/jeunesse et vie scolaire, personnel communal, communication et animation, tourisme et patrimoine, commerces, espace loisir (city stade) et agriculture/environnement.



### Qui est Jean-Marie Bourgoin ?

Né à Laval (Mayenne) en septembre 1953.  
Marié depuis 35 ans. Père d'une fille et d'un garçon (31 et 29 ans).  
Grand-père d'une petite fille de 8 ans.  
Carrière professionnelle au Mans (72) à la SNCF (conducteur de train).  
Retraité depuis 10 ans.

Arrivé en Bretagne en 2005 et à Ploulec'h en 2006 pour profiter d'une très belle région.



## Le marché : Pause gourmande le mardi



L'idée d'un petit marché à Ploulec'h était dans bien des têtes depuis très longtemps, et notamment depuis que le dernier commerce ait quitté le bourg. Beaucoup d'habitants ressentaient en effet le besoin de recréer du lien dans le bourg. Il y avait semble-t-il une véritable attente de ce point de vue, tant de la part des Ploulechois que de certains commerçants locaux. Nous sommes donc rapidement passés à l'acte. La présence de Jennifer, « la Bigouden » sur la place de la mairie, est apparue comme une opportunité, cette dernière ayant déjà une clientèle fidélisée sur ce créneau depuis 5 ans, profitant de la proximité de l'école, des habitants du bourg, des retours du travail, du passage des randonneurs et des sorties de plages l'été. Une fois le projet défini, conseil pris auprès de communes voisines, nous sommes allés à la rencontre de commerçants ambulants présents sur les marchés voisins afin de le leur présenter.

Ceux qui le pouvaient ont volontiers accepté de tenter l'aventure avec nous. Le Syndicat des commerçants non sédentaires a également validé le projet qui a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal du 13 juin 2014. La concrétisation et l'inauguration ont eu lieu le mardi 17 juin en présence de 6 commerçants : une vendeuse de crêpes, une légumière proposant également un dépôt de pains bio, deux fromagères (vache et chèvre), une cuisinière de plats exotiques, un vendeur de produits d'entretien. Les habitants semblaient heureux de pouvoir se retrouver et de profiter de ce nouveau rendez-vous, le niveau de fréquentation a confirmé l'attente au sein de la population. Du côté des commerçants, la satisfaction était également au rendez-vous, certains arrivant rapidement en rupture de stock ! **Merci d'avoir répondu présent, et de continuer à venir nombreux à faire vivre le « Petit Marché du Mardi ».**

## À l'école : De la concertation et de la sérénité au programme

Nous n'avons malheureusement pas pu éviter, fin mars, l'annonce de la fermeture d'une classe à l'école pour la rentrée de septembre. Celle-ci était prévisible avec des effectifs à la baisse depuis quelques années, notre commune ayant été épargnée jusqu'ici.

Aujourd'hui, il faut éviter la fermeture d'une autre classe. Nous voulons une école dynamique pour notre commune. Nous avons pris la décision de ré-ouvrir l'école aux enfants de l'extérieur ; notamment pour ceux qui habitent près de Ploulec'h et dont certains demandent à fréquenter notre école qui a une belle renommée locale. C'est



l'avenir de notre école qui en dépend, alors nous faisons le choix d'en supporter le coût financier.

### Première porte ouverte à l'école

Toujours dans un objectif d'ouvrir notre école aux autres, une porte ouverte a été organisée le 24 mai dernier, avec la participation de tous les partenaires. Enseignants, personnel municipal, parents d'élèves, Amicale Laïque et élus ont partagé ce moment convivial. Cette première édition a remporté un beau succès avec l'accueil de familles venues visiter les classes, rencontrer les enseignants. Une belle expo organisée par l'équipe d'animation des temps périscolaires a également pu être appréciée. L'équipe de restauration a pu présenter son travail et montrer les locaux. Ces moments d'échanges sont importants pour faire connaissance et apprécier le travail de chacun. C'est par ces rencontres, où l'on partage des objectifs communs, que l'on peut construire ensemble un projet où l'enfant a une place centrale.



Porte ouverte à l'école de Ploulec'h (24 mai 2014)

### Groupe de travail sur les temps périscolaires

Le temps était venu de regarder devant nous et d'avancer avec l'ensemble des partenaires vers un objectif commun. L'heure était à l'apaisement après une période de tensions.

Un groupe de travail, composé d'élus, de l'équipe enseignante, de l'équipe d'animation et des représentants des parents d'élèves, a réfléchi à une nouvelle organisation des temps scolaires, afin de répondre aux souhaits des parents et des enseignants. Une nouvelle organisation consensuelle est proposée.

Elle présente les points forts suivants :

- une pause méridienne réduite d'un quart d'heure et avancée à 11h45
- des temps d'apprentissage de 1h30 l'après-midi
- des T.A.P d'1h30 l'après-midi pour des activités plus longues



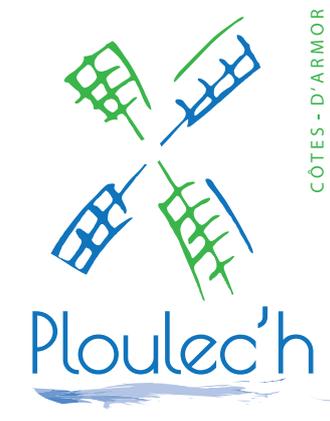
### Rencontre publique avec les partenaires de l'école

Notre groupe de travail a souhaité échanger avec l'ensemble des intéressés, à savoir les parents et leurs enfants. C'est pourquoi ils ont tous été conviés à une rencontre publique le 17 juin dernier. La nouvelle organisation proposée pour la rentrée y a été présentée. Les observations de chacun ont été les bienvenues et entendues.

Nous vous en ferons part dans un prochain bulletin.

En attendant, nous poursuivons notre démarche avec tous les partenaires dans un souci d'apporter à tous les enfants et leurs parents une prise en charge de qualité au sein de leur école.

## Ploulec'h change de look



→ NOUVEAU LOGO

### Pourquoi un changement de logo ?

L'ancien logo donnait à notre commune une image qui ne lui correspondait plus. Il fallait lui donner une nouvelle jeunesse. Le logo que la municipalité a choisi se veut le reflet du patrimoine de notre commune. À travers ce nouveau logo, nous avons la volonté de valoriser l'identité et d'améliorer l'image de marque de notre commune. Un graphisme spontané et dynamique lui confère une signification évidente. Ce logo incarne la volonté de la commune de construire son avenir sur des bases solides entre terre et mer.

# Le Dossier

## La salle multifonctions

### La situation avant les élections municipales était la suivante :

- Le projet est en phase DCE (dossier de consultation des entreprises), qui correspond à la phase d'appel d'offre.
- Le dossier de permis de construire est déposé. Il est en cours d'instruction au niveau des commissions de la sécurité et de l'accessibilité handicapés. À ce jour, seuls les Bâtiments de France ont émis un avis favorable sur l'aspect architectural du projet.

Nous aurions donc pu faire dans la facilité et poursuivre simplement avec les étapes suivantes de réalisation. **Mais cela ne correspondait pas aux engagements que nous avons pris envers les habitants de Ploulec'h pendant la campagne électorale.**

C'est pour cela que suite à l'élection municipale, et malgré la situation très avancée de ce dossier, nous avons décidé de constituer un groupe de travail afin d'en refaire une analyse **responsable** avec l'objectif d'y apporter des améliorations.

Nous souhaitons la réalisation d'une salle multifonctions : la commune a besoin de cet outil pour continuer à se développer. Mais nous ne souhaitons pas réaliser le projet tel qu'il est défini actuellement.

Plusieurs raisons principales :

- Le projet actuel empêche d'utiliser simultanément la partie salle festive et l'auditorium pour deux événements distincts.
- L'emplacement retenu derrière la salle des sports est actuellement contraint (*cf. encadré pour mieux comprendre*) mais risque d'entraîner des nuisances pour les riverains.
- Le projet actuel est « fermé ». Il ne permettra pas d'agrandissement ultérieur de la salle en cas d'évolution des besoins et son positionnement limitera fortement les possibilités d'amélioration des infrastructures sportives autour de la salle des sports actuelle.

### Nos démarches à ce jour

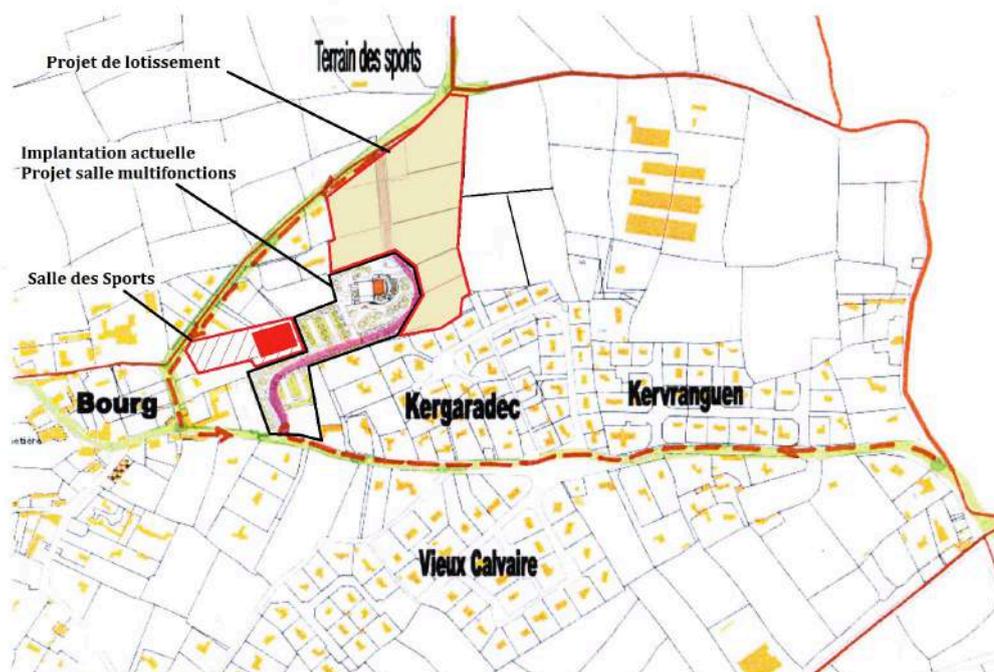
Afin de compléter notre information sur ce dossier, nous avons sollicité une réunion avec LTC et le cabinet d'architecte le 15 avril pour nous faire expliquer la genèse du projet, son état d'avancement, son financement et enfin certains des choix techniques.

### Quatre informations importantes à retenir :

- **La salle festive et l'auditorium ne peuvent pas être utilisés en même temps**, ce qui est une contrainte majeure et ne correspond pas à ce qu'attendaient initialement les habitants de Ploulec'h.
- **L'emplacement du projet (derrière la salle des sports et au milieu des lotissements)**, particulièrement celui des parkings, pose question concernant les nuisances sonores pour les riverains, et par rapport à l'objectif initial de la déclaration d'utilité publique de 2007.
- Le projet est actuellement estimé à 3,325 millions d'euros HT, avec une participation de Ploulec'h à hauteur de 1,5 M€. Le reste du financement se répartit entre LTC (995 k€) et des subventions (830 k€ espérés dont seulement 230 k€ confirmés au 15 avril)
- **120 k€ HT ont déjà été engagés en frais d'étude.** En cas d'arrêt du projet, LTC demanderait à Ploulec'h d'en régler une partie (63 k€)

### Le Chiffre

**9** 9 mètres, c'est la hauteur sous plafond de la salle festive dans le projet actuel. Nous proposons de réduire cette hauteur aux environs de 7 mètres, ce qui ferait environ 450 m<sup>3</sup> de volume en moins à chauffer, soit l'équivalent de deux maisons de 90m<sup>2</sup> habitable....



Plan de situation d'emplacement de la salle

## Trois scénarios identifiés

Suite à cette première réunion et l'étude des éléments du dossier, nous avons identifié trois scénarios sur lesquels nous travaillons actuellement :

1. **Implantation du projet actuel avec les modifications techniques souhaitées sur le terrain actuellement identifié derrière la salle des sports**
2. **Implantation du projet actuel avec les modifications techniques souhaitées sur un autre terrain plus adapté**
3. **Abandon du projet actuel et initiation d'un projet de salle multifonctions uniquement sur un autre terrain plus adapté**

Pour les deux premiers scénarios, nous avons sollicité une seconde réunion avec LTC le 12 mai pour présenter nos propositions d'amélioration dont les principales sont les suivantes :

### Au niveau du bâtiment :

- Séparation par une cloison fixe de la partie multifonctions et l'auditorium. L'espace scénique central serait affecté uniquement à l'auditorium, et une scène escamotable plus petite serait ajoutée dans la partie salle festive.

*Ceci permettrait l'utilisation simultanée des deux salles avec une gestion simplifiée du planning.*

- Abaissement à 7 mètres de la hauteur sous plafond de la partie salle festive. L'objectif est ici de réduire le volume chauffé afin de réduire les consommations d'énergie.

- Repositionnement de la partie technique (cuisine, bar, rangement) pour laisser une possibilité d'évolution du bâtiment si un besoin futur était identifié.

### Au niveau du lieu d'implantation :

- Identification d'un autre terrain plus adapté pour recevoir cette infrastructure.

**Notre objectif est d'éviter le plus possible de reproduire la situation que nous connaissons actuellement avec les deux salles actuelles (salle des fêtes et salle polyvalente), où les nuisances sonores vis-à-vis des riverains ont conduit à mettre en place des limitations d'usage en soirée.**

Nous ne privilégions pas le troisième scénario. Il serait la conséquence d'un désaccord entre la commune de Ploulec'h et LTC. Nous restons actuellement en discussion avec LTC avec l'objectif d'aboutir sur l'un des deux premiers scénarios.

### Les prochaines étapes :

Il est important de noter que changer de lieu d'implantation ne sera possible qu'à condition d'un assouplissement des contraintes de la déclaration d'utilité publique et d'une révision du PLU. Nous travaillons actuellement pour lever les incertitudes sur ces deux conditions.

**Des réunions publiques seront organisées pour présenter nos propositions lorsqu'elles seront plus abouties.**



## Pour mieux comprendre

### MAUVAISE RAISON

**Comment une canalisation de tout-à-l'égout peut déboucher sur une salle multifonctions ?**

À l'origine ce terrain était classé en zone constructible et affecté dans une zone foncière réservée par la commune suite à la validation du POS en mars 2000.

La commune avait souhaité initialement en faire l'acquisition sans avoir de projet d'utilisation défini, mais n'était pas parvenu à un accord amiable avec le propriétaire.

Entre-temps, le 17 janvier 2007, la commune de Ploulec'h a été condamnée par la justice, à la demande du propriétaire, à démolir une conduite de tout-à-l'égout passant de manière « injustifiée » sur ce terrain.

La commune avait alors le choix entre procéder à la démolition de la canalisation, ce qui allait coûter très cher, ou acquérir ce terrain par la voie de l'expropriation.

L'expropriation était possible seulement si elle était constitutive d'une déclaration d'utilité publique.

Une demande de déclaration d'utilité publique a d'abord été présentée avec pour objet la création d'un espace à usage de loisir et d'espaces verts, mais la préfecture a demandé une justification plus précise. Invoquant des problèmes de nuisances sonores des riverains autour de la salle des fêtes actuelle, le projet de salle multifonctions a alors été introduit comme l'élément principal justifiant cette déclaration d'utilité publique.

La conséquence de cette procédure est que le 19 avril 2007 l'emplacement de la salle multifonctions a été imposé par cette déclaration d'utilité publique, sans concertation avec les habitants et avec les risques de nuisances possibles vis-à-vis des riverains.

.....  
**Votre avis nous intéresse**, que pensez vous du projet de salle multifonctions



« Je suis totalement contre car ça va nous obliger à avoir des impôts locaux et régionaux supérieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui pour assurer la construction, l'entretien et le fonctionnement de cette salle. Il faut une salle à Ploulec'h plus grande mais une salle des fêtes seule »

**Vous souhaitez réagir : envoyer par mail à [infocom-mairieploulec'h@wanadoo.fr](mailto:infocom-mairieploulec'h@wanadoo.fr) votre avis avec une photo, pour une publication dans le prochain bulletin.**



« Je pense qu'il faut que cette salle soit proche des lotissements pour les personnes intéressées, même si je ne suis pas personnellement très « spectacles et associations », il faut qu'elle soit près des gens. Je suis très favorable à toutes initiatives qui peuvent dynamiser la commune »

# Au coeur des assos

## **Modélisme : 5<sup>ème</sup> Edition de «Jardins en fête» à la suite de l'exposition sur la grande guerre !**

Événement majeur du mois de Juin à Ploulec'h, l'exposition sur la « Grande Guerre » et le débarquement en Normandie a drainé une centaine de visiteurs durant le week-end de la Pentecôte. Monsieur Dominique BROUDIN et d'autres collectionneurs du Trégor ont confié aux organisateurs des documents, objets, souvenirs, véhicules et tenues d'époque. La reconstitution d'une infirmerie de 1914 a été très appréciée et a suscité beaucoup de questions, notamment de la part des enfants de l'école venus visiter l'exposition avec leurs enseignants. Dans la salle polyvalente, le public pouvait admirer des maquettes et dioramas réalisés par des membres de l'association de modélisme.



Autre manifestation, organisée par le club de modélisme, c'est le week-end « Jardins en fête », qui se déroulera les 27 et 28 septembre prochains au Château de Kerninon. En effet cette année pour la première fois, le Comte de Bélizal ouvre les portes de son magnifique parc arboré : bel écrin pour cette fête qui regroupera professionnels et spécialistes des plantes, aménagements de jardin, matériel...

## **Comité de jumelage Ploulec'h - St Erth**

Les Cornouaillais de St Erth (sud de l'Angleterre) ont été reçus par les membres du comité de jumelage du 11 au 15 avril derniers à Ploulec'h. C'est en chansons qu'ils ont été accueillis par la municipalité à la salle polyvalente, puisque la toute jeune chorale de Ploulec'h a accepté de se produire pour la première fois en public. Après un weekend passé en famille, une sortie au restaurant et une soirée de danses traditionnelles, le séjour s'est poursuivi par des visites : brasserie Coreff à Morlaix, visite guidée de «la vallée des saints» haras national de Lamballe et musées Mathurin Méheut Arts et traditions populaires. Un programme qui a été apprécié par les Cornouaillais, comme par les Bretons qui sont déjà invités à St Erth l'année prochaine. Du côté des cours, Brigitte HEULARD qui enseigne l'anglais chaque semaine à Ploulec'h (4 niveaux différents) regrette qu'il n'y ait pas eu de représentation théâtrale cette année. Elle donne rendez-vous à ses élèves début octobre pour la reprise des cours, et pense d'ores et déjà aux costumes et accessoires qu'il faudra pour le théâtre en anglais en mai 2015 !

### ↻ DERNIERE MINUTE

## **Kermesse Encore une belle réussite**

Les enseignants et les élèves nous ont proposé un très beau spectacle puis la kermesse s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur ; ce qui est une grande satisfaction et une récompense pour l'ensemble de l'Amicale Laïque. Cette année, en plus des 9 000 € alloués pour les sorties et activités scolaires, un budget exceptionnel de 4 500 € a été voté pour l'achat d'une table de Ping-Pong, une table avec bancs pour la cour des primaires, ainsi que treize vélos et tricycles pour les maternelles. L'Amicale souhaite sensibiliser les parents sur l'investissement et l'implication des bénévoles en espérant qu'ils deviennent plus nombreux...



## **Awel Mor**



Le club souhaite tout d'abord rendre un hommage à deux de ses membres partis récemment, Célestine MAGOAROU, 98 ans et Jean-Louis POUPON, 90 ans, tous deux amis et fidèles du club. Les sorties, visites et spectacles sont toujours au programme, et le club affiche un bon dynamisme. Les prochains rendez-vous à noter sont une croisière sur l'Abber Wrac'h et une sortie au mont Saint-Michel, sans oublier les concours de boules. Côté activités régulières, le club est fier de proposer un atelier équilibre et un atelier informatique à ses adhérents, sans oublier le rendez-vous mensuel «Fleurs et jardins» «Il y a eu un important échange de plants, et d'expérience, avant que Laurent SALOMON, jardinier sur la commune, nous fasse part de sa passion et de ses connaissances, pour ce qui touche, les jardins, les plants et les fleurs », a confié Roger AMOURET. Les après-midi loisirs du mardi et du vendredi rencontrent également beaucoup de succès.

## Cyclo-Détente de Ploulec'h

### Les kilomètres s'accumulent !



**F**ort de ses 53 adhérents, le Club Cyclo-Détente de Ploulec'h a repris son régime de croisière : sorties dominicales, sorties du mercredi et premières concentrations. Les kilomètres s'accumulent ! Le club a participé à la Yves Le Cam de Plouaret, mais également aux concentrations. Par ailleurs, le Tour du Trégor, avec ses 3 circuits de 70, 100 et 150 km, a dû être décalé au 8 mai pour des raisons administratives. Cette édition 2014 a été marquée par une participation en baisse, peut-être dûe à une météo maussade. Cela n'a pas empêché aux rouleurs qui avaient fait le déplacement, aux adhérents du club et leurs conjoints de passer une très bonne journée. Cette concentration s'est terminée par le pot de l'amitié auquel Jean-Marie BOURGOIN (adhérent du club), et Matthieu DUPUIS, adjoint à la vie associative et aux sports, ont participé. Pour terminer la saison, une semaine de vélo est programmée en Touraine au mois de juin et des sorties à la journée avec arrêt restaurant sont prévues. Enfin, comme chaque année, le club participe à la Pierre Le Bigaut et organise une sortie familiale qui se fera exceptionnellement sans vélo (le 28 juin).

## Ploulec'h Loisirs, la fête du sport

### Un bon début pour cette première



renouvelée l'année prochaine avec, nous l'espérons, encore plus de curieux.

**O**rganisée par Ploulec'h Loisirs, elle avait pour but de présenter les sports mis à notre disposition. Démonstrations et renseignements sur les sports connus : tennis de table, yoga, cyclotourisme, course à pied et foot féminin... mais aussi découverte, admiration et initiation à des sports de combat et de connaissance du corps : tai-chi et arts martiaux. Ce fut une belle journée et nous pensons que cette expérience doit être

## Tennis Club :

### Le club reste en D2



**A**près un fâcheux début de saison, l'équipe s'est rattrapée suite à la refonte en remportant le dernier match contre l'équipe de Bégard (score 5-1), ce qui lui permettra de rester en D2 pour la saison prochaine. Les cours du samedi matin donnés par Claude-Olivier ont par ailleurs rencontré un franc succès puisque 22 jeunes sont venus chaque semaine s'entraîner dans la salle des sports. Enfin, le tennis club a innové cette année en organisant des puces motos, une première dans la région. Cette manifestation qui a rassemblé une vingtaine d'exposants a rencontré un succès mitigé, dû en partie à une météo défavorable. Les organisateurs proposeront une nouvelle édition le 12 octobre prochain.

## ORES :

### Le yoga pour tous à Ploulec'h

**M**aintenir l'équilibre entre le mental et le physique, veiller à son bien-être et sa santé, c'est ce que propose l'association ORES qui organise des cours, ateliers, stages, séminaires et conférences dans le domaine du yoga, de la danse, de l'ayurveda, et de la création plastique.

Deux cours ont lieu à la salle des fêtes, le lundi de 16h45 à 18h15 et le mardi de 10h00 à 11h30 (yoga doux) et de 18h30 à 20h00 (yoga dynamique). Ces cours qui sont assurés par Brigitte DAUPHAS, professeure diplômée, comportent des exercices physiques, des exercices respiratoires et une partie relaxation. La pratique du yoga est ouverte à tous, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes ! N'hésitez pas à venir, deux cours d'essai sont gratuits, rendez-vous également du 11 au 16 juillet prochain pour les stages d'été.

## La devise de Cap : A chacun son exploit



L'activité aura été intense pour cette 11<sup>ème</sup> saison de Courir à Ploulec'h : la course Cap sur le Yaudet qui s'est déroulée le 17 novembre dernier a permis de rassembler 200 participants (155 coureurs et 45 marcheurs). Cette formule allégée, sous la forme d'un simple rassemblement, a fait l'unanimité parmi les participants. La découverte, l'esprit de liberté et la convivialité sont désormais au cœur de cette manifestation dont le droit d'inscription a aussi été réduit. Sur le plan « sportif », le dynamisme des adhérents ne faiblit pas, chacun peut trouver sa place, entre les petits circuits et les exploits « longues distances » du Président, il n'y a aucune espèce de différence. La devise de l'association « à chacun son exploit » est plus que jamais d'actualité !

L'association compte une quarantaine d'adhérents, en plus des nouveaux inscrits fidélisés par la bonne ambiance et le respect de chacun qui règne au sein du club.

Une nouvelle saison s'annonce pour les coureurs, dotées de nouvelles tenues, de bonnes intentions et de bonne humeur. Rendez-vous à l'automne pour Cap sur le Yaudet !

## Genki Nindokan Trégor Le club d'arts martiaux de Ploulec'h présent au festival des arts martiaux de Bercy !

Le Genki Nindokan Trégor s'est déplacé en février dernier au Festival International des Arts Martiaux de Paris Bercy où il a fait un passage remarqué. Ce festival riche d'échanges a notamment permis au club de Ploulec'h de faire la connaissance de Bory YANRG, expert de Boxe Cambodgienne (Bokator). Cette rencontre a ensuite permis d'organiser en Basse Bretagne un stage de découverte des techniques de cet art cambodgien, auquel le club a participé.

Ce stage qui a ravi tous les participants, a aussi apporté une vingtaine d'adhésions pour le club. C'est pourquoi notre élève et assistant Jérôme SAUJOT partira prochainement en formation instructeur de Boxe Cambodgienne, une discipline que le club sera en mesure de proposer à la rentrée.

Les 7 et 8 juin dernier le club de Ploulec'h a été invité à Tréguier par le club de Viet Vo Dao (art martial vietnamien proche du kung fu) pour un stage de découverte et d'échange de nos disciplines respectives, l'occasion aussi de rencontrer Maître Kumbang HITAM, expert malaisien en Bretagne.

Pour découvrir le club de Ploulec'h, rendez-vous tous les mardis, de 20h à 22h, à la Salle des Fêtes (3 cours gratuits).

## Archers Une championne sur la commune

Le club des Archers de la Côte des Bruyères s'est distingué en ce début de saison, et compte une championne de Bretagne dans son effectif. Emmanuelle CORDIER a en effet reporté le podium en arc droit, alors que Maxence BUISSON terminait 4<sup>ème</sup> pour sa 1<sup>ère</sup> compétition. La saison de tir nature s'est par ailleurs terminée avec le concours organisé par le club le 11 mai dernier, avec une centaine de participants venus de toute la Bretagne ont participé. L'ensemble des archers s'entraînent désormais en salle, ou à l'extérieur pour la saison de tir 3D qui terminera l'année. Le rendez-vous de l'été à ne pas manquer est le concours qui se tiendra sur le site de Kervidern au Yaudet le 27 juillet prochain. Un circuit ouvert au public permettra aussi de découvrir le tir à l'arc.



Envie de bouger  
en musique et dans la bonne  
humeur ! Venez nous rejoindre tous  
les mercredis de : 19h45 à 20h45 à la  
salle des fêtes de Ploulec'h. Les cours sont  
variés, dynamiques et conviennent à  
tous. Séance découverte offerte  
à partir du 10/09/2014 !



Les prochains concours  
organisés par l'amicale de la boule :  
14/07, 23/08, 13/09  
Organisés par Awel Mor : 6/07 et 8/08

## Pardon à Saint Herbot

### Une résussite cette année !



Le pardon de Saint Herbot, gratifié d'un temps clément, a connu un beau succès cette année. Il a débuté par une messe, célébrée pour la 1<sup>ère</sup> fois, par le Père Hervé LE VEZOUET, curé de la paroisse de LANNION, avec la participation de nombreux fidèles dans la chapelle trop petite pour accueillir tout le monde. A l'issue de la messe, un long cortège s'est formé derrière la bannière de Saint Herbot ; le verre de l'amitié a ensuite été offert à tous par les membres de l'association et environ 140 personnes se sont réunies pour un repas champêtre, très apprécié et animé par deux accordéonistes bénévoles, Jacqueline, l'une des convives et le jeune Maxence, voisin de la chapelle. Les organisateurs les remercient vivement et encouragent Maxence pour qu'il persévère dans cet art musical. La tombola gratuite, devenue traditionnelle, a comblé tous les convives. Guy PRIGENT, le président de l'association souligne le travail des bénévoles et adresse « un merci global et appuyé à tous les membres de l'association, ainsi qu'à tous les autres intervenants ( Léa LE CALVEZ, pour l'électricité, les employés communaux et le toujours vaillant Yves LE MEUR, pour le nettoyage des lieux, Morgane GUENEC, pour la mise à disposition du terrain pour l'association pour la fête profane ») Il souhaite que ce pardon puisse avoir lieu encore de nombreuses années et lance un appel aux personnes qui souhaiteraient venir renforcer notre équipe.

## La fête du moulin

### Succès pour le marché artisanal



Comme chaque année, l'association du moulin a repris ses visites les lundis et mardis de 10h à 12h15 et de 15h à 18h30, jusqu'au 21 septembre. En complément, le jardin médiéval situé dans le parc à proximité du four à pain offre aux visiteurs de nombreuses variétés dont le blé noir, l'ache des marais, l'ache de montagne, l'absinthe, le cerfeuil. Côté animation, le marché artisanal du 15 juin a rencontré un beau succès puisque vingt-cinq exposants ont participé et de nombreux visiteurs étaient présents. Une dégustation de pains cuits dans le four à pain était également proposée par Frédéric Loyer, le boulanger de l'association. Les prochains rendez-vous sont fixés au dimanche 10 août pour la 2<sup>ème</sup> fête du pain et au dimanche 21 septembre pour les journées européennes du patrimoine.



## Les assos ont la parole...

Plus d'un demi-million d'euros d'argent public ont déjà été engloutis en études dans ce projet de rocade sud de Lannion sans qu'aucune conclusion solide n'ait été publiée. Combien de temps le robinet qui gaspille l'argent de nos impôts va-t-il continuer à couler ?

Il est de notoriété publique que lors des dernières élections municipales ce projet a largement contribué à la chute du maire sortant. L'agglomération LTC ne tient pas compte de ce vote et s'arc-boute sur un projet non justifié, si ce n'est par des formules dogmatiques.

Ce projet nous interpelle directement en tant qu'habitants de Ploulec'h. Il menace l'intégrité de la vallée du Min-Ran, va détruire un paysage magnifique et saccager les terres agricoles qui en sont un constituant essentiel.

Notre dernière randonnée a été un franc succès, car près de 500 personnes y ont manifesté leur refus du projet. LTC ignore toujours une opposition constituée non seulement de riverains mais surtout de contribuables soucieux d'une dépense optimale de leur argent.

Après trois ans d'existence notre combat se poursuit contre un projet demeurant injustifié. C'est une opposition de longue haleine. Vous qui êtes soucieux de notre environnement et de nos impôts, nous avons besoin de votre soutien pour faire arrêter ce projet avant qu'il ne soit trop tard ! Vous pouvez à tout moment adhérer librement à notre association.

Comme chaque année nous serons présents début septembre au forum des associations de Ploulec'h. Vous pourrez nous y rencontrer.

La Présidente, Corinne BUANEC

# Les Conseils

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux en intégralité sur le site internet de la mairie : [www.mairie-ploulech.fr](http://www.mairie-ploulech.fr)

## Séances du 30 mars au 13 juin 2014

### Administration Générale

#### DÉLÉGATION DE FONCTION

Considérant que le Maire n'a pas souhaité bénéficier de la totalité des indemnités auxquelles il pouvait prétendre pour l'exercice de ses fonctions et considérant les délégations de fonction accordées à 7 conseillers municipaux (Isabelle LORRAIN pour la pratique du sport, Olivier NAULET pour la construction d'une salle multifonctions, Olivier LAVOLLOT pour la gestion de la voirie, Sonia STÉPHAN pour la réalisation d'un city-stade, Sylvain CAMUS pour l'énergie, les réseaux et le numérique, Thierry LE CALVEZ pour l'environnement, le patrimoine et le tourisme, Mireille GUENEC pour les lotissements et le commerce), ceux-ci pourront percevoir une indemnité.

#### GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Une indemnité de 119,55 € sera versée à la Paroisse de Lannion.

#### JURY D'ASSISES

En vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2015, Mme MOY Monique née JAFFRES, Mme LE FER Irène née UNVOAS et Mme TANGUY Adèle née CHESTALAIN ont été tirées au sort.

### Vie associative

#### SPORT TREGOR 22

Le conseil a approuvé le renouvellement de la convention pour l'intervention d'un éducateur sportif auprès de l'ESP basket et pour les activités périscolaires.

### Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par le Conseil Municipal du 13 mars dernier. La révision avait été lancée depuis le 5 octobre 2007. Le dossier est consultable sur le site de la Mairie.

Un Droit de Préemption Urbain est institué sur la totalité des zones urbaines (zones U) et à urbanisation future (zone AU).

La pose de clôtures est désormais soumise à autorisation préalable.

#### PARCELLE B 1633

Le Maire rappelle que cette parcelle a été acquise en 2008 dans le but de réaliser une extension du lotissement de Kervranguen. Un congé rural a été signifié à l'agriculteur qui accepte, d'une part, le montant des indemnités d'éviction s'élevant à 4 472,99 €, et, d'autre part, la signature d'une convention d'occupation précaire qui lui permettra de continuer à exploiter la parcelle jusqu'à la réalisation d'un projet communal.

### Commerce

#### MARCHÉ

Le Conseil a approuvé la création d'un marché communal qui se tiendra chaque mardi de 16h à 20h, Place de la Mairie.

### BRICOMARCHÉ

Le Conseil a émis l'avis suivant :

« Le Conseil est favorable à la réalisation de cette extension pour des raisons évidentes de dynamisme de la zone et d'emplois. La municipalité se prononcera sur le permis de construire « Bricomarché » au regard des règlements d'urbanisme et notamment du P.L.U. Dans le but d'une mise en oeuvre rapide du projet, afin d'éviter tout contentieux, voire la mise en cause de la zone d'activités de Bel Air, le Conseil demande la reprise du dialogue entre les quatre parties prenantes : Bricomarché, Atipiik, Coif'Zen et Lannion-Trégor Communauté afin de trouver une solution acceptée par toutes et tous. »

### Travaux et cadre de vie

#### TRAVAUX

Suite aux tempêtes et grandes marées, la consolidation d'un talus routier sur la voie communale reliant Ploulec'h à Ploumilliau était nécessaire. Le Conseil autorise les travaux pour un montant de 8200 € HT (une subvention de l'Etat de 30 % est sollicitée).

#### VOIRIE

Le Conseil a retenu le programme de voirie suivant : travaux d'enrobé sur la VC4 de la RD 88 à Kerloas Bihan, rue des Frères Lagadec, sur la voie d'accès au service technique et route de Locquémeau (grilles d'eau pluviales). Les travaux d'extension du réseau EP concernent Park an Noz, Roz an Gal et le réseau en face du parking St-Erth.

#### CONVENTION GAZPAR

Le Maire est autorisé à signer une convention de partenariat avec GRDF afin que puissent être installés sur la salle polyvalente ou la maison médicale des équipements techniques permettant la mise en place d'un comptage évolué (meilleure maîtrise des consommations, facturation systématique sur index réels). La commune percevra une redevance annuelle de 50 € HT par site équipé.

#### SÉCURISATION DU BOURG

Yannick GAUTIER, Adjoint, a évoqué sa rencontre avec un représentant du Conseil Général concernant la sécurisation du bourg jusqu'au Yaudet. Une analyse sera effectuée d'ici l'été.

#### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Ce concours n'est pas organisé cette année, la commune de Trédrez-Locquémeau n'ayant pas souhaité s'associer. Une réflexion est en cours avec la commune de Ploubezre pour l'année prochaine.

### Enfance, Jeunesse

#### SUPPRESSION DE CLASSE

Afin d'éviter la poursuite de la baisse des effectifs, le Conseil propose de réouvrir l'école aux enfants de Loguivy-lès-Lannion (en

supportant le coût), de demander la suspension de la décision jusqu'en septembre, de maintenir 1/2 poste, de demander l'inscription en urgence des nouveaux enfants, de rédiger un courrier commun (parents d'élèves et Municipalité) à l'Inspectrice d'Académie accompagné d'une pétition proposée aux parents et aux amis de l'école.

#### RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil a approuvé les nouveaux horaires proposés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014/2015. Les participants (enseignants, parents d'élèves, personnel communal, élus) ont souhaité retenir une organisation proche de l'emploi du temps actuel tout en répondant aux demandes, d'une part, de réduire la pause méridienne et, d'autre part, d'allonger le temps de classe l'après-midi. Cet emploi du temps a été validé par l'Inspection Académique.

#### POT DE FIN D'ANNÉE

Il sera remplacé par un pot de bienvenue à la rentrée.

### Budget et finances

#### FISCALITÉ LOCALE

Contenu des baisses de dotation de l'état, le Conseil a décidé d'augmenter de 1% les taux d'imposition soit : taxe d'habitation 14,76 %, foncier bâti 20,11% et foncier non bâti 71,71%

#### COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Les comptes de gestion et les comptes administratifs ont été approuvés par les élus. La section de fonctionnement du budget communal dégage un excédent de 277303,07 € pour des dépenses et des recettes prévisionnelles s'équilibrant à 1 252 999 €.

La section d'investissement présente un excédent de 199 039,90 € pour des dépenses et des recettes prévisionnelles s'équilibrant à 790130 €.

#### BUDGET PRIMITIF 2014

Madame MAHÉ, Comptable du Trésor à Lannion, a présenté le projet de budget primitif aux élus après leur avoir donné quelques informations sur son rôle et quelques notions de comptabilité publique.

Le Conseil a voté le budget d'un montant global de 1 948 861 €, dont 1 244 897 € pour le fonctionnement et 703 964 € pour l'investissement.

### Motions

#### COLLÈGE LE GOFFIC

Le Conseil a renouvelé son soutien en signant la motion en faveur du maintien d'un collège public au centre ville.

#### COLLECTIF PEUPLE DES DUNES

À l'unanimité, les élus réitérent leur soutien à l'action du collectif le Peuple des Dunes contre le projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion.



## Les jeunes de Ploulec'h au stade de France

## Coup de Projecteur

C'est un beau roman, c'est une belle histoire, l'école de foot de Ploulec'h était représentée au Stade de France lors de la finale de la Coupe de France de Football qui opposait les Guingampais au Stade Rennais. C'est grâce à un tirage au sort que deux équipes, une des Côtes d'Armor et une d'Ille-et-Vilaine, ont assisté et participé à cet événement qui restera à jamais gravé dans la mémoire de ces jeunes garçons. Les chanceux à Ploulec'h étaient les U13: il s'agit de Robin, Romain, Kiéran, Maxence, Yanis, Yves, Youn, Matéo et Lucas.



### Retour sur une journée

**inoublable**, Partis tôt le matin avec leurs entraîneurs Hervé OLLIVIER et Philippe KERAUDREN, les jeunes sont arrivés au Stade de France vers midi. Une mission leur avait été confiée, ils devaient déposer un maillot géant au milieu du terrain juste avant le coup d'envoi, ils ont enchaîné les répétitions tout au long de la journée, pour être prêts à temps. Même s'ils ont un petit regret puisqu'ils n'ont pas pu rencontrer les joueurs, ils se souviendront longtemps d'avoir foulé la pelouse du Stade de France.

**Yves POUPON**  
COUVERTURE-ZINGUERIE  
BARDAGE  
NEUF & RÉNOVATION  
6 route de Kerjean  
22300 PLOULEC'H  
02 96 37 54 09



Petit MARCHÉ  
au Bourg, mardi 16 h

AMIGI  
PRESSING

BLANCHISSERIE  
COUVERTURE  
RIDEAUX  
CANAPE  
CUR et DAM

NETTOYAGE  
A PARTIR DE  
2€

Bel Air près  
Ploulec'h-LANNION

### A lire dans le prochain numéro



Les travaux de restauration du ruisseau du Yaudet ont permis à la baie de la Vierge de retrouver une partie de son paysage d'antan. Ces travaux portent déjà leurs fruits puisque depuis début mai, des centaines de civelles, jeunes anguilles en provenance directe de la mer des Sargasses, remontent le cours d'eau.

**MENOISERIE**  
LE DROUMAGUET Alain  
10 Rte de St DRENO  
22300 - PLOULEC'H  
02-96-46-52-01 ou 06-72-01-12-33  
Toutes Poses, Avec ou Sans Fournitures.  
"Travaux sur Mesures"

## La presse en parle...

### UN VOTE SANCTION POUR LE MAIRE MICHEL DEVALLAN

La salle des fêtes, s'est rapidement remplie, lors de l'annonce des résultats de l'élection municipale dimanche. Il y a quelques semaines, Michel Devallan, maire sortant, s'exprimait devant ses concitoyens en toute autorité. « C'est moi qui suis élu et c'est donc moi qui décide. ». Cette phrase choc, n'était plus d'actualité, lorsque vers 19 h, il a pris la parole, et que d'une voix serrée, il a annoncé la très large victoire de la liste adverse, menée par Jean-Marie Bourgoïn. Par ce vote sanction, les électeurs ont exprimé une volonté de changement. Le manque de dialogue sur des dossiers très importants, comme la rocade sud, la salle multifonctions, la réforme des rythmes scolaires ou encore le plan local d'urbanisme sont peut-être les raisons qui ont conduit l'équipe municipale à quitter la mairie par la petite porte. Jean-Marie Bourgoïn, entouré de ses colistiers, a remercié tous les électeurs après l'annonce des résultats. « Nous allons nous mettre au travail très rapidement. Nous allons tout d'abord réaliser des travaux urgents pour quelques



habitants du lotissement de Kervranguen puissent bénéficier d'une voie d'accès, inexistante à ce jour et qu'ils réclament depuis sept ans. Nous allons aussi contacter Lannion-Trégor communauté, pour revoir le projet de la salle multifonctions, qui ne nous semble pas adapté aux besoins des Ploulec'hois. Nous souhaitons aussi recréer le dialogue avec tous les acteurs de l'école afin que tout le monde puisse oeuvrer dans la sérénité d'antan. »

*Ouest France (Lannion/Paimpol) - 25 mars 2014*

### CONSEIL. JEAN-MARIE BOURGOÏN, NOUVEAU MAIRE

À la suite des élections municipales de dimanche, les nouveaux élus se sont réunis, hier, à la mairie, afin d'élire le maire et ses adjoints. C'est Jean Rouxel, doyen de l'assemblée, qui a présidé l'assemblée. Sans surprise, c'est Jean-Marie Bourgoïn, qui a été élu premier magistrat de la commune, avec seize voix pour et trois nuls. « Comme j'ai pu lire, que nous serions une municipalité de droite, ou centre droit, j'aimerais préciser, s'il y a quelques sensibilités de droite parmi nous, il y en a au moins autant de gauche, et nous allons travailler pour l'intérêt général de la population. Mais peut-être faut-il, pour bien se faire comprendre, revenir sur la genèse de notre liste et l'enjeu citoyen de notre municipalité. Nous avons un très gros travail d'étude des dossiers et projets à réaliser, avec l'idée, pour certains, de les faire évoluer. Il faudra que LTC s'ouvre aux Ploulec'hois, pour revoir le projet de salle des fêtes - auditorium, le nouveau lotissement... Nous sommes conscients que nous allons travailler dans le temps et que tout ne va pas arriver tout de suite, mais nous veillerons à promouvoir la concertation sur chaque projet et nous reviendrons aussi souvent que nécessaire aux réunions publiques. Concernant les employés communaux, je comprends l'inquiétude possible avec l'arrivée d'une nouvelle équipe. Qu'ils sachent que nous serons à leur écoute ». Ont été élus aux postes d'adjoints : Claude Vaudry, Zoé Le Loeuff, Yannick Gautier, Véronique Boëté et Matthieu Dupuis.

*Le Télégramme (Lannion/Paimpol) - 25 mars 2014*

### ZONE DE BEL-AIR. LE MAIRE RÉAGIT

Interpellé par des commerçants installés dans la zone de Bel-Air, le maire, Jean-Marie Bourgoïn, a tenu à faire un communiqué. « Avec la publicité faite par les journaux locaux sur le non-renouvellement de leur bail entre commerçants et propriétaire de la galerie marchande perpendiculaire à l'Intermarché de Bel-Air, les dits commerçants ont, en retour de leur clientèle, la remise en cause de leur activité, voire leur disparition. De ce fait, les commerçants m'ont interpellé. Aussi, j'ai contacté le propriétaire des locaux qui a affirmé qu'aucun projet ou modification de ce groupe de commerces n'était à l'étude. Que leur pérennité n'était en rien remise en cause et que les renouvellements des baux seront rapidement réalisés. Les commerçants concernés, s'avouent heureux du dynamisme de leur zone et vont continuer à la faire prospérer ».

*Le Télégramme (Lannion/Paimpol) - 16 juin 2014*

# Ploulec'h au sein de l'Agglo !



Point information  
**HABITAT**

## Aide à la rénovation de façade pour les particuliers

Vous êtes propriétaire de votre maison construite depuis plus de 15 ans, votre façade est visible du domaine public, vous habitez dans le périmètre défini.

Vous pouvez solliciter auprès de Lannion-Trégor Communauté une aide financière\* (de 20 à 50 % du montant TTC des travaux) pour votre ravalement de façade.

\*conditions détaillées auprès du Point Habitat

Périmètre défini par le conseil municipal :

### LE BOURG

Rue des écoles

Rue de la mairie

Rue de l'ancienne boulangerie

Rue de Locquémeau : n°2/4/6/8/10/12/14

Route de Lannion : n°1/2/4

Rue du stade : n°1/2/3/4/5/7

Rue de Kerdaniel : n°1/2/3/5/7

Rue de Kérissey : n°1/2/3/4



### LE YAUDET

Côte de Pont Roux : n°1 au 21

Route du Yaudet : n°37 au n°65



ATTENTION : Avant toute démarche, vous devez contacter le Point Habitat pour une étude de votre demande.

Où ? Point Information Habitat

21 rue Jean Savidan à Lannion

02.96.05.93.50

## Bel-Air : du dialogue

Vendredi 13 juin, le conseil municipal de Ploulec'h a voté à l'unanimité en faveur de l'agrandissement du Bricomarché sur la zone de Bel-Air. Cependant le conseil demande avant tout d'établir un dialogue entre les commerçants (Atipik et Coiff Zen), Bricomarché et Lannion-Trégor Communauté, pour trouver des solutions aux problématiques engendrées par ce déménagement et éviter le contentieux. LTC attendait la décision de Ploulec'h pour lancer les opérations.



**KLB JARDIN SERVICES**  
LE BONNIEC KEVIN, PAYSAGISTE  
CREATION ET ENTRETIEN DE JARDINS

AGREE  
SERVICE A LA PERSONNE  
50% CREDIT  
OU REDUCTION  
D'IMPOT

02.96.37.02.16  
06.68.81.00.20

15 Rte de Lannion, 22300 Ploulec'h  
lebonnieckevin@hotmail.fr

**Le Fournil de Ploulec'h**  
PATISSERIE SANDWICHERIE CREPES

Ouvert du lundi au samedi  
De 6h30 à 19h30  
Dépôt de pain le dimanche  
de 8h à 13h au bar tabac

**RODY** 

Pourquoi payer plus cher la réparation  
et l'entretien automobile ?

**NOUVEAU** Point service carte grise  
A prix discount

Roady Rond Point de Bel Air 22300 Ploulec'h  
Tel : 02.96.46.33.45

## En bref

### Coup de théâtre

Le syndicat intercommunal du Léguer (SIL)

**E**n cas d'égalité entre deux candidats, c'est le plus âgé qui remporte l'élection. Retour sur une élection qui n'a pas fait de bruit et qui laisse l'eau coulée.

Suite aux élections municipales, le conseil syndical s'est réuni le 28 avril pour élire son nouveau bureau. Pour la présidence, la municipalité de Ploulec'h a soutenu la candidature de Sylvain CAMUS (35 ans), tandis que Trédrez-Locquémeau a présenté celle de Joël LE JEUNE (68 ans). Ce dernier a été élu au 3ème tour de scrutin au privilège de l'âge (4 voix contre 4 à chaque tour). Pour la vice-présidence, Sylvain CAMUS s'est retrouvé en concurrence avec... Jean ROUXEL (63 ans), conseiller municipal de l'opposition ! Ce dernier a été élu au 3ème tour de scrutin, à nouveau au privilège de l'âge. Joël LE JEUNE a immédiatement indiqué qu'il déléguerait un maximum de ses pouvoirs à Jean ROUXEL... ce qui fut acté à la réunion suivante le 2 juin. Nous laissons chacun apprécier la logique et la cohérence démocratique de tout cela.

**Bon à savoir :** L'assainissement collectif est une compétence propre de Lannion-Trégor Communauté (LTC) depuis 2011. De plus, LTC exploite les installations d'eau potable du SIL dans le cadre d'une convention. Pour toutes les questions relatives à l'eau potable et à l'assainissement collectif, il convient donc de contacter le service Eau & Assainissement de LTC (cf. coordonnées dans la rubrique « Infos pratiques »).

### Ils se sont mariés



26 avril : Julien CHAUVEL et Sandra LOSSOUARN  
7 juin : Fabien TANGUY et Coralie PERODEAU

**BRICO** MARCHÉ  
Pouvoir tout faire **Moins cher**

Bel air, 22300 Ploulec'h  
**02 96 46 49 63**

## Rendez vous en septembre



Informations sur les services à la personne proposés par la commune de PLOULEC'H :

- Portage de repas à domicile
- Aide à domicile
- Agglomobile
- ACTIMUT (Ateliers équilibre, Séances de marche...)
- CLIC (Centre Local d'Informations et de Coordination pour les personnes Agees de leur Famille) : Ateliers Memoire et Equilibre
- L'OASIS, accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- Téléalarme

En collaboration avec différents partenaires : le Club AWEL MOR, les membres du CCAS : (Mesdames CLAIRIN Hélène, HERVE Marie, ROLLAND Pierrette, RAZAVET Monique, LE DROUMAGUET Valérie, Olivier NAULET, BOETE Véronique, LETELLIER Martine).

Véronique BOËTÉ (Adjointe à l'action sociale, aux séniors et à la solidarité) est à votre disposition pour des informations complémentaires

### Ils sont arrivés



Loeiza CARLIER – St Dréno  
Eva MICHAUD – 1 résidence de Kerganifet  
Ambre BERGET – 1 convenant Baret  
Eli PARANTHOËN – 5 lotissement de Mezo Vilien  
Calie DANIEL – 25 lotissement de Kergaradec  
Timoe BOETE – Kerjean Huellan

### Ils nous ont quittés

23 mars : Maria UNVOAS (née LE ROUX) – 2 rue des Ecoles  
26 mai : Claire OLIVIER – Pont Roux  
2 juin : Jean POUPON - 2 lotissement du Vieux Calvaire  
9 juin : Célestine LE MAGOAROU (née LE SAOÛT) 9 route de Keranglas  
17 juin : Eliane LE BOULCH (née POENS) 9 rue de l'Ancienne Boulangerie

## SIVU Enfance-Jeunesse



**D**epuis bientôt 10 ans, le SIVU Aod Ar Brug regroupe les communes de, Saint-Michel-en-Grève, Trédrez-Locquémeau, Plouzélambre, Ploumilliau et Ploulec'h. Il gère les centres de loisirs de Trédrez-Locquémeau (enfants de 3 à 6 ans) et de Ploumilliau (7 à 12 ans), ouverts les mercredis après-midi et toute la semaine pendant les petites vacances scolaires. Il anime également le Point Jeune (12 à 17 ans).

### Bon à savoir :

L'été, les deux centres de loisirs sont ouverts du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures. Des camps thématiques de 5 ou 6 jours sont également proposés aux 6-17 ans en juillet et août.

Au programme cet été : camping à Perros-Guirec / escalade et autres activités sportives au lac de Guerlédan / cuisine, char à voile, rando et kayak à Saint-Efflam.

À compter du 1er septembre 2014, les tarifs sont en baisse. En fonction du quotient familial (QF) de la CAF, la journée complète (avec le repas) ira de 6 euros (QF jusqu'à 512 €) à 16 euros (QF à partir de 1138 €). Des réductions sont également proposés à partir du 2ème enfant dans la même famille, ou si votre enfant fréquente le centre toute la semaine.



**PEINTURE - DÉCORATION**  
Revêtements sols murs - Ravalement

9, Croas-Min  
22300 PLOULEC'H

02 96 46 51 98  
06 71 10 59 90  
www.danteny.com

**INTERMARCHÉ**  
Les Mousquetaires



Z.A Bel Air  
22300 PLOULEC'H  
**02.96.37.17.59**



# Infos pratiques

<b>MAIRIE (Ti-Ker)</b>	<b>02 96 46 10 00</b>
	<b>fax : 02 96 37 14 50</b>
<b>ATELIER MUNICIPAL</b>	<b>02 96 46 10 04</b>
<b>ECOLE</b>	<b>02 96 35 74 05</b>
<b>GARDERIE</b>	<b>02 96 37 24 11</b>
<b>RESTAURANT SCOLAIRE</b>	<b>02 96 46 55 74</b>

## MAISON MEDICALE Route de Lannion

<b>MEDECIN</b>	<b>02 96 46 34 86</b>
Mme ROCHEZ Isabelle	

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 8h30 à 12h00  
les après-midi sont sur rendez-vous - fermé le samedi

<b>MASSEUR-KINESITHEPEUTE</b>	<b>02 96 37 11 94</b>
M. COURCOUX Vincent	

<b>DENTISTE</b>	<b>02 96 46 38 49</b>
M. PEN David	

<b>INFIRMIERES A DOMICILE</b>	
Mme LECLERC Martine	<b>02 96 37 43 97</b>
Mmes BRESSON marguerite et QUÉRÉ Anne	<b>02 96 35 30 71</b>
	<b>ou 06 80 87 55 73</b>

<b>PHARMACIE BEL AIR</b>	<b>02 96 46 53 50</b>
--------------------------	-----------------------

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture : mercredi et samedi de 11h00 à 12h00

## SIVU enfance jeunesse Aod ar Brug

Locaux de la Maison Pour Tous de Ploumilliau  
**02 96 35 32 92 / 06 60 25 48 55**

## SERVICE DE REPURGATION

Ramassage des ordures ménagères géré par LTC  
N° VERT : 0 8000 22 300

## DECHETERIE DE CHRIST PLOUMILLIAU

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de :  
9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30\*  
Fermé le jeudi

\* du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, fermeture à 18h30  
Déchèterie : 02 96 35 24 50 ou 0 8000 22 300

## EAU ET ASSAINISSEMENT (LTC)

02 96 05 60 90 - Facturation : 02 96 46 78 27

## EDF-GDF

Sécurité - dépannage  
0 810 433 022 (gaz) - 0 810 333 122 (électricité)

## SAMU : 15

## Police-Secours : 17

## Pompiers : 18

Gendarmerie Nationale 02 96 37 03 78  
Centre Hospitalier 02 96 05 71 11  
Polyclinique du Trégor 02 96 46 65 65

## MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

15 quai Maréchal Foch - route de Loguivy - 22300 LANNION  
02 96 37 90 60

Horaires d'ouverture :

Le lundi, le mardi (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois), le jeudi et le vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

## ASSISTANTE SOCIALE

Mme COUPIER  
Rendez-vous au 02 96 48 19 90

## RAM : relais Assistantes Maternelles

Mme Suzette LE RAT (Tél : 0 6 77 38 49 67)

## MAISON DE L'EMPLOI

1 rue du Muguet  
CS 60427 22303 - LANNION CEDEX  
Tél : 3949 pour les demandeurs d'emploi  
Par internet : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

## COLLECTES :

### Le mercredi

- Collecte des **ordures ménagères** les semaines impaires et **collecte sélective** les semaines paires.

- Le **calendrier** est disponible en mairie ou sur le site internet de Lannion Trégor Communauté

- Pour les **encombrants** en porte à porte sur rendez-vous au 08000 22300 aux dates suivantes : mercredi 30 juillet

## CAF

Centre administratif et social de Kermaria à Lannion du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

## Centre social de Ker-Uhel

29, Bd d'Armor  
Les 2èmes et 4èmes lundis et tous les mercredis et vendredis, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
0 820 25 22 10

## C.P.A.M

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)  
39, avenue de park Névez  
BP 246 22303 LANNION CEDEX  
Tél : 36 46

## SOUS-PREFECTURE

9 rue Joseph MORAND, BP 30745  
22303 LANNION CEDEX  
Du lundi au vendredi 8h30 à 12h00

## CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

2 Quai de Viarmes  
22300 LANNION  
02 96 46 76 10

## CENTRE DES IMPOTS

54, rue Kar Douar  
22300 LANNION  
02 96 48 95 94



**En images**  
La journée  
de l'environnement



## L'agenda

**Du 5 au 8 juillet :**

Exposition de peinture à la salle des fêtes



**Du 11 au 14 juillet :**

Stage de Yoga

**15 et 16 juillet :**

Séances de yoga de 18h à 21h

*ouvert à tous, débutants ou non*

**27 juillet :**

Concours de tir à l'arc à Kervidern

**10 août :**

Fête du pain au moulin

**21 septembre :**

Journées européennes du patrimoine au moulin

**27-28 septembre :**

Jardins en fête au château de Kerninon

**14 septembre :**

Forum des associations



### TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE



Il est utile de rappeler la réglementation définie par l'arrêté préfectoral du 27/02/1990.

L'utilisation des engins bruyants type tondeuses à gazon, débroussailleuses, moteurs thermiques, motoculteurs, tronçonneuses, nettoyeurs haute pression, est limitée aux horaires suivants :

JOURS OUVRABLES : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

SAMEDI : de 9h à 12h et de 15h à 19h

DIMANCHE ET JOURS FERIES : de 10h à 12h

## Randonnée d'été

Des bénévoles proposent chaque semaine des randonnées d'été

De 8 à 10 km, ces circuits sont l'occasion pour les Ploulechois et les personnes de passage de (re)découvrir la commune et son patrimoine. Tenue adaptée et bonnes chaussures sont vivement conseillées. Rendez-vous le mardi à 14h devant la mairie. Attention les 22 juillet et 12 août les départs se feront au moulin.

**Du mardi 8 juillet au  
mardi 26 août**

**MENUISERIE  
CRESSEVEUR**  
BOIS - ALU - PVC

MAISON À OSSATURE BOIS - ETANCHEITE A L'AIR  
ISOLATION ECOLOGIQUE

CHARPENTE - AMENAGEMENTS DE COMBLES  
CLOISONS SECHES - ESCALIERS - FENETRES  
PARQUETS - VERANDAS - PORTAILS ELECTRIQUES

Z.A. Bel Air - 22300 Ploulec'h - 02 96 37 47 69  
menuiserie.cresseveur@wanadoo.fr - www.menuiserie-cresseveur.com

**MAISON OSSATURE BOIS  
MAISON BBC**

HABITATS SAINS - ISOLATION ECOLOGIQUE  
OUATE DE CELLULOSE - ETANCHEITE A L'AIR  
TERRASSES BOIS - BARDAGE  
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR  
AMÉNAGEMENTS DE COMBLES  
CLOISONS SECHES  
ESCALIERS-PARQUETS FENÊTRES - VÉRANDAS

Homme-Femme-Enfant

**Coiff'ZEN**

Nouvelle Zone d'activités  
Bel Air  
22300 Ploulec'h/Lannion

Tél : 02 96 37 21 21  
www.coiffzen.fr

Bien-être



**Petit MARCHÉ au Bourg  
de Ploulec'h** **Tous les mardis à partir de 16h**

